

Sujet : [INTERNET] classement fossé en pointigné bleu

Date : Fri, 29 Jan 2021 15:27:05 +0100

De : [Vergne sebastien](#)

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Bonjour,

Je ne comprends pas que l'on puisse classer des fossés, sans concertations avec ceux qui les entretiennent.

L'exemple de fossé donné en pièce jointe est sec 11 mois l'année.

Exploitant agricole sur la commune de Maigné, à dominante culture se classement est une perte financière en plus de celle des zones de non traitement en bordure des terrains d'habitation venus dans nos champs.

Voulez-vous encore des agriculteurs dans le pays ?

Pourquoi un tel acharnement ? Quand on laisse rentrer et consommer des produits étrangers produits avec des hormones, ou produits phytosanitaires interdits dans le nôtre.

Le virus qui tue le plus dans le monde n'est pas le covid son nom est faim, et pourtant il y a un vaccin appelé nourriture. Alors laissez-nous produire dans les règles que l'on applique déjà.

Sebastien vergne